



La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal
The **West Island** of Montreal Chamber of Commerce

MÉMOIRE

Projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des Ormeaux

Mémoire déposé par La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal

Présenté au secrétaire du BAPE
Attn. Mme Anne-Lyne Boutin.

L'INTÉRÊT DE NOTRE CHAMBRE PAR RAPPORT AU PROJET SAINT-JEAN

À titre de partenaire stratégique pour le développement socioéconomique de l'ouest de l'île de Montréal, La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (CCOIM) tient à apporter son plein soutien au projet de construction du poste Saint-Jean à 315 kV et de sa ligne d'alimentation à 315 kV d'Hydro-Québec.

La CCOIM se réjouit du fait que le nouveau poste Saint-Jean d'une grande capacité permettra de répondre à la croissance future de la charge de l'ouest de l'Île de Montréal, comme le souligne la Régie de l'énergie dans sa décision rendue le 29 janvier 2016 (D-2016-013). La Régie conclut également que les travaux entrepris par Hydro-Québec auront un impact positif sur la fiabilité du réseau de transport et, par le fait même, sur la continuité du service offert à ses clients résidentiels, commerciaux et industriels.

Les clients d'Hydro-Québec alimentés par le poste Saint-Jean actuel se situent dans les villes de Dollard-des-Ormeaux, de Pointe-Claire, de Kirkland et de Beaconsfield, soit les municipalités où œuvre aussi la Chambre afin d'y soutenir le développement économique de la communauté d'affaires.

Ainsi, compte tenu du fait que le nouveau poste Saint-Jean une fois mis en service pourra alimenter un plus grand nombre de clients dans l'ouest de l'île, la CCOIM ne peut que souscrire à la réalisation du projet Saint-Jean dans l'intérêt des membres qu'elle dessert.

UN PROJET NÉCESSAIRE POUR LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DE L'OUEST DE MONTRÉAL

L'accès en tout temps à un réseau de distribution d'électricité fiable et permanent est un enjeu vital pour l'ensemble des activités commerciales et industrielles d'une région.

Dans le cas qui nous occupe, le poste Saint-Jean à 120-12 kV a été mis en service en 1957 et la majorité des équipements qui le composent a atteint ou est près d'atteindre la fin de sa durée d'utilité. Il convient donc pour Hydro-Québec de prendre toutes les précautions nécessaires pour que les acteurs économiques de l'ouest de Montréal, générateurs de richesse, puissent opérer dans les meilleures conditions énergétiques possibles.

De plus, la CCOIM estime que le projet Saint-Jean, et par le fait même l'alimentation électrique qu'il confère, peut constituer un critère de poids pour les entreprises de l'ouest de l'île qui planifient prendre de l'expansion ou pour celles qui convoitent notre région pour s'y installer.

En ce sens, le projet Saint-Jean garantit une alimentation fiable et pérenne à moyen et à long terme afin de soutenir la croissance de la demande d'électricité dans l'ouest de l'île de Montréal.

PORTRAIT D'UNE COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES FLORISSANTE GRANDE CONSOMMATRICE D'ÉLECTRICITÉ

L'ouest de l'île réunit un vaste éventail d'entreprises au sein de différentes industries. Sa communauté d'affaires, composée de petites et moyennes entreprises, ainsi que de multinationales, a évolué de façon marquante.

Au fil des ans, l'ouest de l'île s'est forgé une place de choix dans plusieurs secteurs de l'économie y compris l'aérospatiale, les sciences de la vie, les technologies de l'information et les télécommunications ainsi que la recherche et le développement. Les entreprises y trouvent une main d'œuvre ayant un des plus hauts niveaux taux de diplomation universitaire (29 %) et de bilinguisme (70 %) par rapport aux autres régions de la province de Québec.

En raison du profil des industries qui y sont établies et du nombre important d'entreprises en croissance sur son territoire, l'ouest de l'île de Montréal doit pouvoir compter sur un approvisionnement fiable en électricité non seulement à court mais également à moyen et long terme. De plus, notre territoire profite actuellement de la présence de nombreux chantiers ou de projets d'expansion d'entreprises qui justifient autant la reconstruction du poste Saint-Jean actuel que l'ajout d'une nouvelle ligne de transport à un niveau de tension plus élevé.

En effet, en termes de développement, l'ouest de l'île de Montréal constitue un pôle d'attraction pour de nouvelles implantations d'entreprises. Le secteur possède un important potentiel, tant par les nombreux terrains à vocation industrielle ou commerciale disponibles que par sa

situation idéale au cœur d'un réseau routier étendu et à proximité de l'aéroport International Montréal-Trudeau.

À titre d'exemples, quelques projets d'expansion ou d'implantation qui ont cours dans l'ouest de l'île et qui témoignent de la vitalité économique de la région :

Établissement du siège social de la firme internationale Traffic Tech à Kirkland

La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal se réjouit à l'annonce récente de Traffic Tech, entreprise internationale spécialisée en transport et en logistique, qui déménage son siège social de Montréal à Kirkland dans l'ancien bâtiment de Merck Frost sur la route Transcanadienne. Plus de 500 employés y déménageront pour répondre à la croissance exceptionnelle de l'entreprise. Traffic Tech prendra possession de quatre des cinq étages de l'édifice en novembre 2016 avec une option d'occupation sur l'ensemble du bâtiment d'ici mars 2017.

Galderma – projet d'expansion | Secteur des sciences de la vie

La CCOIM se réjouit du projet d'expansion de 46 M\$ de Galderma, une entreprise qui offre des solutions novatrices en matière de produits dermatologiques depuis plus de 30 ans. Soixante-cinq emplois spécialisés s'ajouteront aux 315 emplois actuels, ce qui constitue une excellente nouvelle pour la main d'œuvre du territoire.

Medtronic CryoCath – projet d'expansion | Secteur des sciences de la vie

La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal salue le projet d'expansion de 10,7 M\$ de Medtronic CryoCath basé à Pointe-Claire. L'expansion de Medtronic qui œuvre dans le secteur des technologies médicales depuis 60 ans permettra de regrouper les activités de ses 400 employés en un seul site et de créer près de 50 emplois de plus, sur trois ans.

Cogeco – premier centre de données au Québec à Kirkland

Cogeco Services Réseaux, la filiale de Cogeco, a acheté pour 8,3 M\$ l'ancien immeuble occupé par Hewlett Packard sur l'autoroute transcanadienne à Kirkland, dans l'ouest de l'île de Montréal. Le centre de données occupe 100 000 pieds carrés et constitue le plus important de Cogeco sous un seul toit. Selon l'entreprise, « Des sources d'énergie généreuses et fiables, ainsi

qu'un climat frais pendant la majeure partie de l'année font de l'île de Montréal un emplacement idéal pour héberger le nouveau centre de données ».

Train électrique vers l'Ouest – source d'attractivité

Par ailleurs, la récente annonce de la Caisse de dépôt et placement du Québec d'implanter le train électrique vers l'ouest de l'île d'ici 2021 jusqu'à Sainte-Anne-de-Bellevue en passant par l'aéroport International Montréal-Trudeau constitue une excellente nouvelle pour la vitalité et l'attractivité de la région.

Selon la CCOIM, tous ces éléments attestent que l'ouest de l'île demeurera un milieu florissant de la métropole et que le secteur continuera d'attirer des joueurs importants pour soutenir l'économie locale et régionale. Si les besoins en énergie des entreprises existantes augmentent déjà, il faut absolument être en mesure de répondre aux besoins de celles qui choisiront l'ouest de l'île de Montréal dans le futur et ce, à long terme.

Dans ce contexte, le projet de poste Saint-Jean à 315-25 kV (et sa ligne d'alimentation à 315 kV) prend tout son sens en comblant l'augmentation anticipée de la demande en électricité que connaîtra l'ouest de l'île.

Un projet bénéfique pour l'ouest et justifié par la Régie de l'énergie

À la lecture de la Demande relative au projet du Projet Saint-Jean déposée par Hydro-Québec TransÉnergie (R-3946-2015), La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île Montréal note que le projet de poste Saint-Jean et sa ligne d'alimentation découle du Plan d'évolution de l'île de Montréal dont l'objectif principal « est de déterminer les solutions optimales afin de répondre aux besoins du réseau de l'île de Montréal, tout en considérant les préoccupations du Transporteur et du Distributeur. Les solutions retenues visent la poursuite du développement de l'architecture à 315 kV afin d'assurer la pérennité du réseau du Transporteur tout en répondant aux besoins de croissance de ce territoire urbain ».

Dans sa décision du 29 janvier 2016, la Régie précise que « Le Projet poursuit ainsi le déploiement du Plan, à la suite des travaux déjà autorisés aux postes Bélanger, du Bout-de-l'Île, Henri-Bourassa, Fleury, De Lorimier et, plus récemment, Saint-Patrick. Il a fait l'objet

d'une planification intégrée avec le Distributeur et vise à répondre aux enjeux reliés à la pérennité du poste Saint-Jean et du réseau de distribution à 12 kV ».

Dans sa décision, la Régie ajoute qu'Hydro-Québec TransÉnergie « juge préférable de construire un nouveau poste plutôt que de maintenir le poste Saint-Jean actuel. De plus, la grande capacité d'expansion de ce nouveau poste permettra de répondre à la croissance future de la charge de l'ouest de la ville de Montréal. La Régie ajoute que « les travaux du Transporteur auront un impact positif sur la fiabilité du réseau de transport et, par le fait même, sur la continuité du service offert aux clients du Distributeur ».

Par ailleurs, concernant la ligne d'alimentation à 315 kV de 3 km entre les postes des Sources et Saint-Jean, la Régie stipule que les « avantages de l'implantation d'une architecture à 315 kV sont nettement supérieurs à ceux d'une architecture à 120 kV », ajoutant que pour une zone de densité urbaine, « la capacité des lignes à 315 kV est environ six fois supérieure à celle des lignes à 120 kV, tout en générant moins de pertes ».

De plus, la CCOIM note que la Régie de l'énergie a rejeté la possibilité d'une alimentation souterraine plutôt qu'aérienne « notamment à cause de son coût plus élevé et de ses limitations quant à la durée d'utilité et à la capacité ferme disponible ». Bien que la CCOIM n'ait pas les compétences pour étayer cette position, elle respecte l'expertise de la Régie de l'énergie dont la mission est « de favoriser la satisfaction des besoins énergétiques dans une perspective de développement durable et d'équité au plan individuel comme au plan collectif » (Rapport annuel 2014-2015 de la Régie de l'énergie).

Sans être expert en matière de transport et de distribution d'électricité, il paraît évident que la demande est justifiée et qu'elle répond non seulement aux exigences actuelles mais aussi, et surtout, offre une solution tournée vers l'avenir.

CONCLUSION ET POSITION DE LA CCOIM

La décision de la Régie concernant le projet de construction du poste Saint-Jean à 315 kV et de sa ligne d'alimentation à 315 kV fait ressortir la nécessité de reconstruire le poste

actuellement vétuste, indiquant qu'il s'agit l'élément déclencheur de son projet. La décision fait également ressortir que la réalisation du projet Saint-Jean s'inscrit dans une volonté de développer un réseau plus performant à 315-25 kV sur l'île de Montréal.

LA POSITION DE LA CCOIM

- Considérant que le secteur de l'ouest de Montréal est directement concerné par le projet du poste Saint-Jean à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation à 315 kV;
- Considérant l'aspect vital pour la communauté économique de l'ouest de Montréal et de l'île de Montréal de pouvoir disposer d'une alimentation fiable et pérenne en électricité;
- Considérant que l'ouest de Montréal peut légitimement faire valoir, pour les décennies à venir, la très forte possibilité d'un développement d'implantation de nouvelles entreprises ou des activités des entreprises présentes;
- Considérant que le projet est nécessaire pour soutenir la croissance de la demande d'électricité dans l'ouest de l'île de Montréal;
- Considérant les efforts déployés par Hydro-Québec pour bonifier le corridor d'énergie de la ligne existante en proposant des aménagements paysager et récréatif entre les boulevards Saint-Jean et des Sources au bénéfice de la communauté de l'ouest de l'île;

La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal appuie le projet Saint-Jean d'Hydro-Québec et considère que ce projet doit aller de l'avant pour le plus grand bénéfice des collectivités d'affaires de notre région.

À PROPOS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (CCOIM) est la voix de la communauté des affaires de l'ouest de l'île. Depuis sa création en 1978, la CCOIM se donne pour mission d'encourager et de promouvoir le développement de sa communauté d'affaires. Son territoire comprend : Lachine, L'Île Bizard-Sainte-Geneviève, Pierrefonds-Roxboro, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, l'Île-Dorval et Kirkland.

Ainsi, la chambre vise à réunir les gens d'affaires de l'ouest de l'île de Montréal et des environs pour contribuer à la croissance industrielle, commerciale et économique de la région. Ses objectifs sont de :

- Fournir des occasions aux entreprises locales de travailler ensemble et de contribuer ainsi au développement industriel, commercial et économique de la région;
- Représenter les intérêts des membres de la Chambre vis-à-vis des instances gouvernementales et publiques;
- Encourager la formation et la coopération avec les dirigeants de ses secteurs;
- Promouvoir les occasions de réseautage pour ses membres
- Faire connaître l'ouest de l'île par une participation active aux activités régionales, provinciales, nationales ainsi qu'aux différents comités et conseils d'administration régionaux;
- Reconnaître l'excellence des entreprises locales.



Joseph Huza
Directeur exécutif
La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal